

# Le BRIONNAIS

mars  
2025 / n°21

Stratégie d'attractivité commerciale :  
le plan d'actions est lancé



Une cérémonie du 8 mai en musique p.5



Un plan de fleurissement pour la Ville p.12



Brionne accueille une étape cycliste p.13



[www.ville-brionne.fr](http://www.ville-brionne.fr)

**HÔTEL DE VILLE**  
RUE DE LA SOIE - BP 110  
27800 BRIONNE

☎ 02 32 47 32 20

☎ 02 32 46 25 61

[secretariat.mairie-brionne@orange.fr](mailto:secretariat.mairie-brionne@orange.fr)



Madame, Monsieur,

Le printemps est là et avec lui la promesse des beaux jours et d'une nature renouvelée. De quoi nous réjouir un peu dans le contexte national difficile et l'environnement international inquiétant que nous connaissons.

En dépit d'un net ralentissement ces derniers mois, l'inflation demeure à un niveau élevé, continuant de peser lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages et le reste disponible pour vivre.

Le coût de la vie et les coups de rabot opérés par le gouvernement actuel dans les dotations et les subventions risquent d'impacter fortement le budget des collectivités, en particulier celui des communes.

Dans ce contexte contraint, le budget de la commune voté début avril valide la poursuite de notre pilotage précis et rigoureux des crédits de fonctionnement, à la recherche de toutes les pistes d'optimisation et d'économies possibles, tout en maintenant l'offre et la qualité des services publics municipaux rendus aux Brionnais et en garantissant des tarifs accessibles pour les usagers et les familles.

Parallèlement, nous poursuivrons nos investissements pour l'entretien ou la réfection des bâtiments communaux (église Saint-Martin, école maternelle Brassens) et dans la sécurité avec des aménagements de voirie, l'extension de la couverture de défense incendie et l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance de la voie publique.

J'ai eu l'occasion de le rappeler publiquement en début d'année lors de la cérémonie des vœux de la Ville, la sécurité et la tranquillité publiques demeurent plus que jamais une priorité de mon mandat. Avec les moyens qui sont les siens, notre commune en prend sa part, avec sa police municipale, la trentaine de caméras de vidéosurveillance déjà déployées, sa coopération étroite avec la gendarmerie tout au long de l'année.

Mais dans une société de plus en plus en perte de repères, où la violence et les incivilités gagnent du terrain - il faut dire que les grands dirigeants et ceux qui nous gouvernent ne donnent pas forcément le bon exemple -, les moyens humains et matériels des forces de l'ordre et ceux, surtout, de la justice sont notoirement insuffisants pour répondre de manière adaptée, mais ferme et rapide, aux actes malveillants qui s'étendent de plus en plus aux bourgs et villages de notre ruralité. Cette carence de l'État n'est plus acceptable et abîme notre République. Il est grand temps que l'État prenne la mesure du désarroi et de l'exaspération de nombre de nos concitoyens, de leur besoin de tranquillité et de justice.

Votre numéro de printemps du Brionnais déroule au long de ses pages les actions, les projets et les événements de l'actualité municipale. Il consacre son dossier central à la stratégie d'attractivité commerciale que la municipalité met en œuvre en partenariat avec l'union commerciale ABCD, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat et le Département de l'Eure pour renforcer et développer le commerce à Brionne.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Bien cordialement

Valéry BEURIOT,  
Maire de Brionne

## Sommaire

- 1 Agenda
- 2-3 L'actu brionnaise
- 4-5 Culture, patrimoine & vie associative
- 6-7 Enfance & jeunesse
- 8 Voirie & travaux
- 9 Dossier Commerces
- 10-12 Dossier "Attractivité commerciale"
- 13 Urbanisme
- 14-15 Social & solidarité
- 16 Sports & loisirs
- 17 Dossier Association
- 18-20 Retour en images...

*Responsable de la publication* : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

*Rédaction et photographies* : Sophie Cailly (déléguée à la communication), Sophie Bordier (Conseillère municipale), le Comité de rédaction, Aurélie Lefebvre (DGS). Les services de la ville.

*Crédits photos* : Ville de Brionne

*Conception* : Graphiste Comça - 07 86 52 39 44

*Impression* : Impact Communication - 02 32 38 80 55

# AGENDA

<b>CINÉMA</b>	<b>Du mercredi 19 au mercredi 25 mars</b> Fête du court métrage avec des séances tout public les 19 et 22 mars à la médiathèque.
<b>ANIMATION</b>	<b>Jeudi 20 mars</b> La grande lessive : "du papier, des papiers, vos papiers".
<b>ANIMATION</b>	<b>Du samedi 22 au dimanche 30 mars</b> Fête de la mi-carême place Fremont des Essarts et place de la mairie.
<b>ATELIERS NUMÉRIQUES</b>	<b>Du samedi 29 mars au mercredi 2 avril</b> Animation XPO avec découverte de la réalité virtuelle, initiation au montage vidéo et à l'IA.
<b>LES ATELIERS THÉRAPEUTIQUES</b>	<b>Mardi 1<sup>er</sup> avril - mardi 6 mai - mardi 3 juin</b> Destiné aux femmes atteintes d'un cancer du sein pour accompagnement pendant et après cancer. De 14h00 à 16h00
<b>LECTURE</b>	<b>Les mercredis 2 avril, 7 mai, 4 juin</b> Eveil aux livres pour les enfants de 6 mois à 3 ans de 10h30 à 11h à la médiathèque.
<b>ANIMATION</b>	<b>Vendredi 4 avril</b> Soirée jeux de société en partenariat avec l'association "la barre de jeux" à la médiathèque.
<b>ANIMATION</b>	<b>Samedi 5 avril</b> Rue aux enfants, rue pour tous.
<b>NUMÉRIQUE</b>	<b>Samedi 8 avril</b> Atelier Haïkus numériques - "Projet X.PO : Expérience des possibles" en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Eure - Médiathèque Louise Michel.
<b>ATELIERS NUMÉRIQUES</b>	<b>Vendredi 11 avril</b> Atelier XPO , sur l'IA, en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Eure - Médiathèque Louise Michel.
<b>SPORT</b>	<b>Samedi 12 et dimanche 13 avril</b> Manche de la Coupe de France Nationale 3 Slalom de canoé-kayak.
<b>THÉÂTRE</b>	<b>Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mai</b> "Le Cœur en Chocolat" Spectacle Petites Fripouilles de l'atelier jeunes à 20h ou 15h Salle des fêtes.
<b>CONCERT</b>	<b>Samedi 24 mai</b> Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie à 20h - Durée 1h10 - Salle des fêtes Réservation au 02 35 98 74 78 ou sur <a href="http://www.operaderouen.fr">www.operaderouen.fr</a>
<b>SPORT</b>	<b>Dimanche 1<sup>er</sup> juin</b> 5 <sup>ème</sup> édition du Triathlon Terres de Normandie à la base de loisirs.
<b>SPORT</b>	<b>Samedi 7 juin</b> Étape du Tour de l'Eure Juniors.
<b>SPORT</b>	<b>Lundi 9 juin</b> La Brionne à roulette et concours de boule du comité des fêtes.
<b>MUSIQUE</b>	<b>Samedi 21 juin</b> Fête de la musique dans Brionne.
<b>FESTIVAL</b>	<b>Samedi 21 juin et dimanche 22 juin</b> Festival de la BD place Fremont des Essarts avec les bouquinistes au bord de l'eau le dimanche.





### ADMR

C'est le nombre de bénéficiaires auprès de qui interviennent les aides à domicile de l'ADMR du secteur de Brionne, premier réseau associatif national de service à la personne depuis 1945. Son assemblée générale du 5 février dernier fut l'occasion pour Valéry Beuriot, maire de Brionne, accompagné de Jany Hellin, adjointe à la cohésion sociale, de saluer le travail précieux de la présidente, Roselyne Blondel, des membres de son bureau et de l'ensemble des aides à domicile qui œuvrent sur la commune.

Permanence de l'ADMR : le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h30 à l'espace Taurin  
Contact Évreux : 02 32 39 80 80 ●

# 60

bénéficiaires



### ECO-MOBILITÉS

Il s'agit du pourcentage de hausse du nombre de voyageurs à la gare de Brionne sur un an, soit près de 51 000 voyages contre 29 500 en 2023.

Un chiffre qui en dit long sur le dynamisme de l'association Brionne Eco-Mobilités qui promeut le train et les mobilités durables sur notre territoire. Son président, Xavier Braud, entouré des membres du bureau, a officiellement annoncé ces chiffres lors de l'assemblée générale du vendredi 7 février, en présence de Valéry Beuriot, maire de Brionne, de Baptiste Pale, directeur de l'axe nord chez SNCF Voyageurs et du vice-président de l'Intercom, Frédéric Delamare. L'offre SNCF accrue constitue un vrai facteur d'attractivité et de développement pour Brionne, et la Ville se tient plus que jamais aux côtés de Brionne Eco-Mobilités pour accompagner l'association dans ses projets ●

# 72%



# 9

agents

### RECENSEMENT

C'est le nombre d'agents recenseurs qui ont parcouru la commune du 16 janvier au 15 février dernier. Merci pour l'accueil que vous leur avez réservé. Et merci à l'équipe de choc :

Angélique Rambert, Benoit Loisel, Chantal Lemarchand, Servane Duchesne, Océane Kerromen, Laurence Seugé, Julie Jozroland, Laurette Duret, Annick Coudé et leur coordonnatrice Pascale Chauvin ●



## VOTRE CHIEN ET VOTRE FACTEUR



Les morsures de chien représentent l'une des premières causes d'accident de travail pour les facteurs. En effet, 2 000 facteurs sont mordus chaque année en France. Votre chien n'est pas méchant, mais il peut se montrer imprévisible ou être effrayé. Et un chien qui a peur est un chien potentiellement dangereux ●

### Des conseils pour réduire les risques

Voici quelques conseils simples qui vous permettront de réduire les risques d'agressions.

#### Conseil n° 1



Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.

#### Conseil n° 2



Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.

#### Conseil n° 3



Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.

#### Conseil n° 4



Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

## FOIRE AUX QUESTIONS SUR LA TARIFICATION INCITATIVE :



### Pesez-vous mes déchets ?

NON, ce n'est pas le poids de la poubelle qui est pris en compte pour établir le coût de la TEOMI, mais la taille de votre bac d'ordures ménagères et le nombre de vidages. Il est important de ne pas laisser un bac vide sur la voie publique au risque de vous faire collecter votre bac même s'il est vide.

### Si je ne présente jamais mon bac à ordures ménagères serai-je exempté de TEOMI ?

Même si je suis tenté de ne jamais sortir mon bac, je devrai tout de même m'acquitter de la part fixe, sur ma taxe foncière. En effet, la part fixe comprend la collecte et le traitement des bacs ordures ménagères mais aussi celle du tri sélectif, la collecte et le traitement des colonnes de tri de verre, papiers et cartonnets et des restes alimentaires ainsi que les apports en déchèteries, etc...

### Avec le nouveau système, le camion passera-t-il moins souvent ?

OUI, il est prévu de modifier les fréquences de collecte au 1er juillet 2025 pour les usagers (particuliers et entreprises) de l'Intercom de Bernay Terre de Normandie.

### Je ne dispose pas de collecte en porte à porte car mon

### habitation est trop éloignée des circuits de collecte, vais-je payer la même chose que des usagers collectés en porte à porte ?

Lorsque la configuration de la voirie ne permet pas le passage des véhicules de collecte en porte à porte, j'utilise un badge d'accès à la colonne pour les ordures ménagères. Elle se trouve à côté des points de tri de verre, papiers et cartonnets et restes alimentaires.

Ma part fixe me permet de bénéficier des points d'apport volontaire de tri, déchèteries et autres installations gérées par PRÉCOVAL.

La part variable me concernant sera calculée au nombre d'ouverture de la trappe de la colonne des ordures ménagères. Les prix pour les ordures ménagères est de 2 centimes du litre. L'ouverture de la trappe sera de 1€ (pour une capacité de 50 litres). Il faut aussi un camion et des moyens humains pour la collecte et le traitement de la colonne des ordures ménagères, le prix est donc le même que pour une personne qui serait collectée en porte à porte.

### Vais-je payer plus, si mon voisin dépose ses déchets dans mon bac ?

NON. La TEOMI comptabilise le nombre de sorties et non le poids de votre bac. Même si des personnes ajoutent illégalement leurs déchets dans votre bac, cela ne changera rien au fait que vous l'aviez sorti pour son ramassage.

### Si j'ai bien compris, la TEOMI c'est une nouvelle taxe ?

NON, car je paye déjà une contribution au service public de collecte des déchets par le biais de la TEOM prélevée sur ma taxe foncière (ou récupéré dans mes charges si je suis locataire). La TEOMI remplace la TEOM actuelle.

### Comment je peux savoir combien va me coûter le nouveau système de TEOMI ?

Vous pouvez estimer à l'aide de notre simulateur le montant de votre TEOMI à partir des sorties de votre bac d'ordures ménagères (ou badgeage à la colonne) et de l'utilisation des services de gestion de vos déchets en vous rendant sur le site internet du Précoval.fr/TEOMI. Se munir de votre taxe foncière 2024.

Que dois-je faire si je déménage ? Que faire si je perds mon badge ? Que faire si mon bac a été dégradé ou perdu ? Mes poubelles n'ont pas été ramassées ? Si j'ai un doute sur le tri de mes déchets, comment je fais ? Un doute, une question ?

Les agents du PRÉCOVAL sont là pour vous répondre au 02 32 43 14 75 ou par mail : [contact@precoval.fr](mailto:contact@precoval.fr) ●



## 6<sup>ème</sup> ÉDITION DU FESTIVAL BD

Cette nouvelle édition sera très rock'n roll !

26 auteurs / illustrateurs seront présents avec un invité de marque, Frank Margerin, la rock star de la BD.

Dans la médiathèque, une exposition de planches originales de Bandes Dessinées sera visible tout le week-end, ainsi qu'une exposition sur le rock en général, agrémentée d'objets de l'univers de Margerin.

Place Frémont des Essarts, véhicules et objets des années 70 recréeront l'ambiance de la vie des personnages Lucien, Ricky, Momo, Riton et Nanard, que feront danser le groupe Révolution le samedi et le groupe Ally and the Castors le dimanche.

Le long de la Risle, les traditionnels "bouquinistes au bord de l'eau" seront présents en musique avec le Big Band D5B et la Fanfare Les Z'Arts d'Eure. Renseignements auprès de la médiathèque au **02 32 47 65 40** ou [mediatheque.mairie-brionne@orange.fr](mailto:mediatheque.mairie-brionne@orange.fr)

Fête de la musique oblige, un programme musical spécial rock sera proposé **samedi 21 juin** en centre-ville. Venez nombreux ●

## RESTAURATION DU PIGNON DE LA JUSTICE DE PAIX

Après l'intervention de l'entreprise Desmont de restauration du faîtage et du haut du pignon, c'est au tour de l'entreprise Meslin de reprendre toute la maçonnerie. Ces entreprises s'emploient ainsi à redonner vie à notre justice de paix, avec matériaux et savoir-faire de son époque de construction ●



## GRANDE SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE

Suite au succès de l'atelier jeux de société présenté les 25 janvier et 12 mars dernier, la Ville, en partenariat avec l'association "la barre de jeux" propose une grande soirée jeux de société vendredi 4 avril, à la médiathèque, de 17h à 20h.

C'est gratuit, amusant et convivial ●

## 8 MAI 1945 :

Il y aura 80 ans, le 8 mai 1945, la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie marque la fin de la Seconde guerre mondiale. Pour célébrer ce moment historique, un repas guinguette est organisé par de Lorraine (s'il pleut, le repas aura lieu à la salle des fêtes.)

Nous vous attendons à partir de 12h30 pour partager ce repas festif composé d'un porcelet à la broche, de pommes de terre, d'un dessert et d'un café proposé par "le Petit Pont"

Le Big Band de Philippe Crestée, en tenue militaire américaine, vous invite à redécouvrir la musique de Glenn Miller des années 40.



Pensez à réserver dès maintenant auprès de l'accueil de la mairie :

**Concert :** adulte : 10 €, enfant de 6 à 16 ans : 5 €

à régler à la réservation

**Repas :** adulte : 15 €

à régler sur place, sur présentation d'un ticket remis à la réservation ●

## SUR LES CHEMINS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT



A l'occasion de l'anniversaire historique de la naissance de GUILLAUME LE CONQUÉRANT, la Région, depuis 2023, prépare un grand événement "populaire, culturel et touristique de grande envergure, en Normandie et dans tous les territoires européens qui partagent avec elle une histoire et un héritage commun" qui aura lieu en 2027.

Il y a dans cette initiative, un aspect tant culturel et patrimonial qu'une volonté touristique. La ville de Brionne est jumelée avec Shaftesbury en Angleterre, bientôt avec Paterno en Sicile.

Guillaume le Conquérant est passé à Brionne et nous a légué ce beau donjon de construction rare puisque carré.

Harcourt, le Bec-Hellouin possèdent des architectures médiévales également. C'est pourquoi, la ville de Brionne et son bassin de vie s'engagent dans ce projet.

La Région nous invite donc à répondre à cet appel à projets et à mettre en œuvre des projets culturels, sportifs, touristiques, pédagogiques...

Ainsi, une rencontre avec une cinquantaine d'associations, acteurs locaux, maires et compagnies théâtrales pour débattre collectivement de possibles manifestations et liens partenariaux à créer a été organisée par Janine Lerouvillois, adjointe à la culture de la Ville de Brionne.

Vous souhaitez nous rejoindre dans cette folle aventure et partager une expérience collective et enrichissante ?

Des groupes vont être constitués selon les appétences de chacun et chacune.

Qui pour proposer et gérer un atelier ? Qui pour être bénévole et /ou figurant ?

Renseignement et inscription auprès de Janine Lerouvillois au 06 25 73 13 19 ou [janine.lerouvillois@hotmail.com](mailto:janine.lerouvillois@hotmail.com)

De nouvelles rencontres et rendez-vous sont prévus ●



## VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE : ACTE 1

La ville de Brionne s'est récemment engagée dans le projet de végétalisation de la cour d'école Louis Pergaud. Cette initiative a pour but de créer un cadre de vie plus agréable et plus vert tout en sensibilisant les jeunes générations aux enjeux environnementaux. Après avoir échangé sur la méthodologie avec les enseignants en décembre, l'heure était venue de prendre en compte la parole des élèves. Suite au travail collectif mené en classe, une quarantaine d'élèves (délégués et suppléants) se sont réunis en salle du conseil le 7 février dernier pour présenter leur "cour du futur". Schéma, dessins, découpages... les idées ne manquaient pas et marquent un enthousiasme certain de ce projet, pour les enfants, imaginé par les enfants. Et vous parents, vous en pensez quoi ? .... A très vite ●



## LA GRAINOTHÈQUE :

Rendez-vous le mardi 18 mars à 16h30 devant l'école Pergaud pour troquer graines et plants ●

## PÔLE ADOS

Suite au constat d'une offre relativement faible pour le public adolescent, la ville de Brionne a pour ambition la création d'un pôle ado. Après avoir échangé avec le principal du collège, nos animateurs vont pouvoir aller à la rencontre des jeunes collégiens pour coconstruire avec eux "leur pôle ados" ●



## +2

Face aux besoins identifiés et au manque d'Assistantes Maternelles sur le secteur, nous avons sollicité auprès des services compétents, la possibilité d'accueillir 2 places supplémentaires à la micro-crèche l'Arche Bambin.

C'est maintenant chose faite et porte la capacité à 12 places.

Une réflexion plus globale est en cours pour passer de micro-crèche à petite crèche et augmenter davantage les possibilités d'accueil ●



## SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Semaine de la petite enfance du 17 au 21 mars avec pour thème "Encore ! Jouer à l'infini". Micro-crèche et toute petite section s'emparent de cet évènement avec au programme : jeux de société, cours métrage, chasse au trésor, spectacle, échanges ●



inscriptions, infos :  
[semainepetiteenfance.fr](http://semainepetiteenfance.fr)

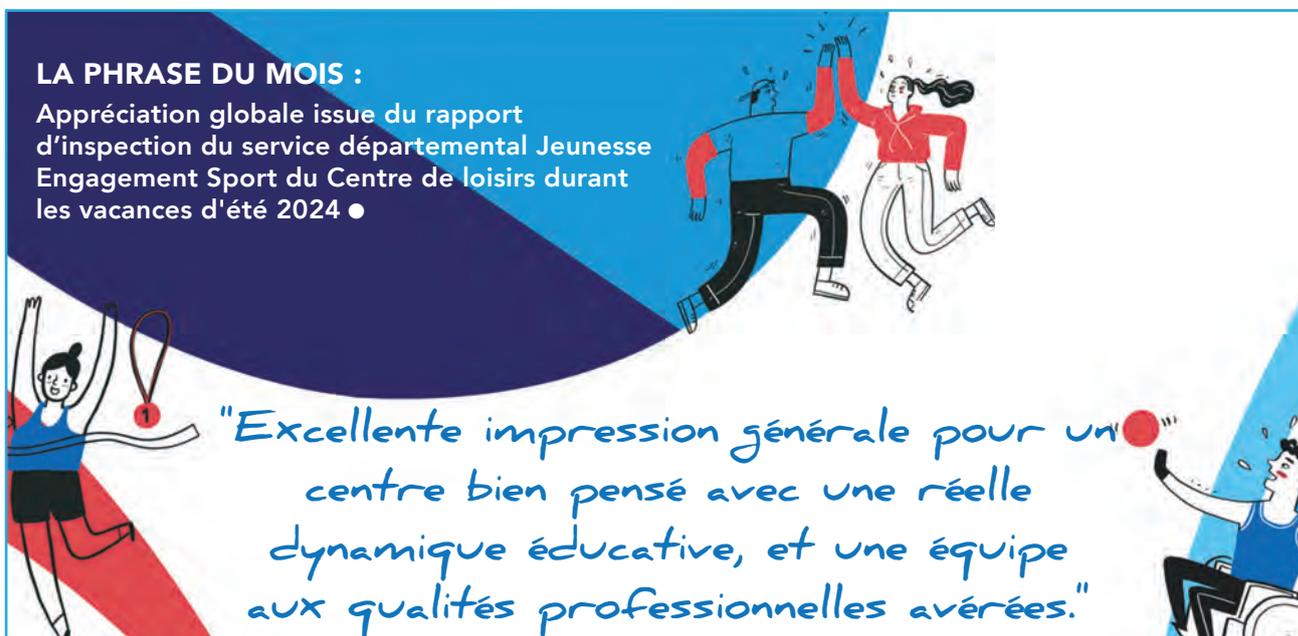


## RUE AUX ENFANTS : 2<sup>ème</sup> ÉDITION

Rendez-vous le 5 avril de 14h à 18h pour la 2<sup>ème</sup> édition de la Rue aux Enfants, Rue pour tous. Cette année c'est la Rue du Général de Gaulle et la Maison Lorraine qui seront réservées aux animations (déguisement, course de bateaux, maquillage, Escape Game, tournois de foot, initiation au vol de drone...). Venez vous amuser en famille ! ●

## LA PHRASE DU MOIS :

Appréciation globale issue du rapport d'inspection du service départemental Jeunesse Engagement Sport du Centre de loisirs durant les vacances d'été 2024 ●



"Excellente impression générale pour un centre bien pensé avec une réelle dynamique éducative, et une équipe aux qualités professionnelles avérées."



## POURSUITE DE LA COUVERTURE DE LA DÉFENSE INCENDIE

Afin de se mettre en conformité avec la règle des 200 mètres imposée pour la défense extérieure contre l'incendie, la ville de Brionne a poursuivi, en 2024, son programme de mise en œuvre de nouvelles prises d'eau pompiers. Ainsi 5 nouveaux points d'eau incendie sont créés, à savoir :

Quartier de Feuguerolles : 3 poteaux incendie sur le secteur rue des pins, rue des hêtres, des platanes et rue des chênes. Pour la rue Jacques Anquetil, la défense incendie a été réalisée, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Nassandres/Perriers la Campagne (2 citernes incendie enterrées), la charge financière étant répartie au prorata des habitations à défendre pour chaque commune.

Quartier de Valleville : Installation de bouche incendie pour compléter les équipements déjà réalisés.

Ces travaux s'inscrivent dans une opération pluriannuelle de 13 nouveaux points représentant 150 000 € de dépenses avec 80% de subventions (Conseil Départemental, fonds vert et IBTN) ●



## AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ EN ENTRÉE DE VILLE CÔTE DE CORMEILLES

Pour réduire la vitesse à 50 km/h et sécuriser de manière plus équitable les espaces entre les différents usages et usagers, en entrée de ville côte de Cormeilles, la ville de Brionne, après étude réalisée en collaboration avec l'Agence Routière du département de l'Eure, a décidé de la réalisation d'un dispositif dit "Entrée de ville". Celui-ci se compose de bordures béton ayant pour effet de réduire la largeur de voie, d'un marquage au sol spécifique, de type pépites, pour créer la nécessité de ralentir, ainsi qu'un radar pédagogique rappelant l'obligation de rouler à 50 km/h maximum ●



## SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS PIÉTONS : RUE DE LA SOIE ET PLACE FRÉMONT DES ESSARTS

Afin d'apporter des réponses adaptées aux problèmes rencontrés par les riverains et les piétons rue de la Soie et Place Frémont des Essarts, décision a été prise, en relation avec les services de l'Agence Routière 27 de Brionne, de mettre en œuvre des mobiliers urbains permettant d'assurer la sécurité et ainsi réduire les actes d'incivilité routière.

Ainsi les services techniques ont pu installer plusieurs barrières type croix de "Saint André", matériels en stock récupérés sur des aménagements antérieurs et renouvelés ●

## OCÉANE CANDLES

Enfant du pays et fille de commerçants brionnais, Océane Landron s'est également lancée dans l'aventure d'une ouverture de magasin. Si sa boutique est en ligne depuis plusieurs années maintenant, il lui fallait une boutique "physique" propre à sa marque. Ce local, Océane l'a trouvé dans l'ancienne droguerie fermée depuis des années rue de la Laine. Rentrer dans son magasin réveille votre odorat ! Bougies (même personnalisées), diffuseurs (pour voiture ou intérieur), produits de beauté végétaux, et même quelques surprises. Grâce à la complicité de Lilas Blanc (magasin de fleurs brionnais), Océane apprend l'art de faire des bouquets de fleurs... en bougie. Dans un coin, derrière le comptoir, une marmite atteste du côté artisanal de ses fabrications. Une vraie artisane cirière "made in Normandie".



Océane Candles : 3 rue de la Laine  
06 19 97 68 23

[www.oceanecandles.fr](http://www.oceanecandles.fr)  
[landronoceane27@outlook.fr](mailto:landronoceane27@outlook.fr)

Ouvert du mardi au samedi : 10h à 12h et de 14h à 18h  
Le dimanche : 10h à 12h30 ●



C'est pas une lumière : 8 rue du Maréchal Foch  
07 81 12 33 04

[c'estpasunelumiere@gmail.com](mailto:c'estpasunelumiere@gmail.com)

Ouvert du lundi au vendredi : 9h30 à 17h30  
mercredi : 10h30 à 19h NON STOP

Ouvertures exceptionnelles certains week-ends ●

## C'EST PAS UNE LUMIÈRE

Bien-être, mieux-être et mieux consommer... Tels sont les maîtres mots de cette nouvelle boutique ouverte depuis le 10 mars. Après Pont-Audemer, c'est à Brionne, commune de son enfance, que Gaëlle Foutrel a décidé d'ouvrir sa deuxième boutique conçue comme un "concept store artisanal". L'objectif est simple : promouvoir l'artisanat local et accueillir de nouveaux créateurs. Ainsi, bougies, fondants parfumés, produits d'hygiène, cosmétique, bijoux, mais aussi lithothérapie, articles ésotériques, des produits alimentaires tels que le safran ou l'oxymel, et même une gamme enfant sont proposés dans le magasin joliment agencé. Gaëlle se propose même d'être intermédiaire dans le "upcycling" de meuble (concept qui consiste à les retaper pour leur donner une deuxième vie). A court terme, des ateliers seront proposés aux habitants le mercredi après-midi. Scrapbooking, cours d'herboristerie, séances de massage, et même des séances de cartomancie. Une belle énergie pour un beau concept !

## LE CENTRE AUDIOSPHÈRE

C'est avec un grand sourire que Tania Voslin, responsable du magasin nouvellement arrivé à Brionne, accueille une clientèle souvent inquiète lors des premières démarches concernant d'éventuelles pertes d'audition. Tania conseille, oriente et fait même passer des tests auditifs totalement gratuits. La suite est simple. Un devis est établi, permettant au patient d'appréhender son reste à charge suite à l'achat d'un appareil auditif. Puis vient la pose de l'appareil personnalisé et adapté à tous les profils ainsi que son réglage. Un essai gratuit de 30 jours, sans engagement, est proposé. Une procédure simple dans un lieu accueillant et chaleureux.

Audiosphère : 1 rue des Canadiens  
09 82 46 02 58

[Audiosphere-brionne@hotmail.com](mailto:Audiosphere-brionne@hotmail.com)

Ouvert du lundi au vendredi : 10h à 12h30 et de 14h à 18h30  
Test auditif gratuit sur rendez-vous ●





La Ville de Brionne a engagé depuis 15 ans la rénovation du centre-ville visant notamment à redynamiser le tissu commercial tout en s'intégrant dans son environnement en révélant la Risle, contribuant à améliorer le cadre de vie et son attractivité.

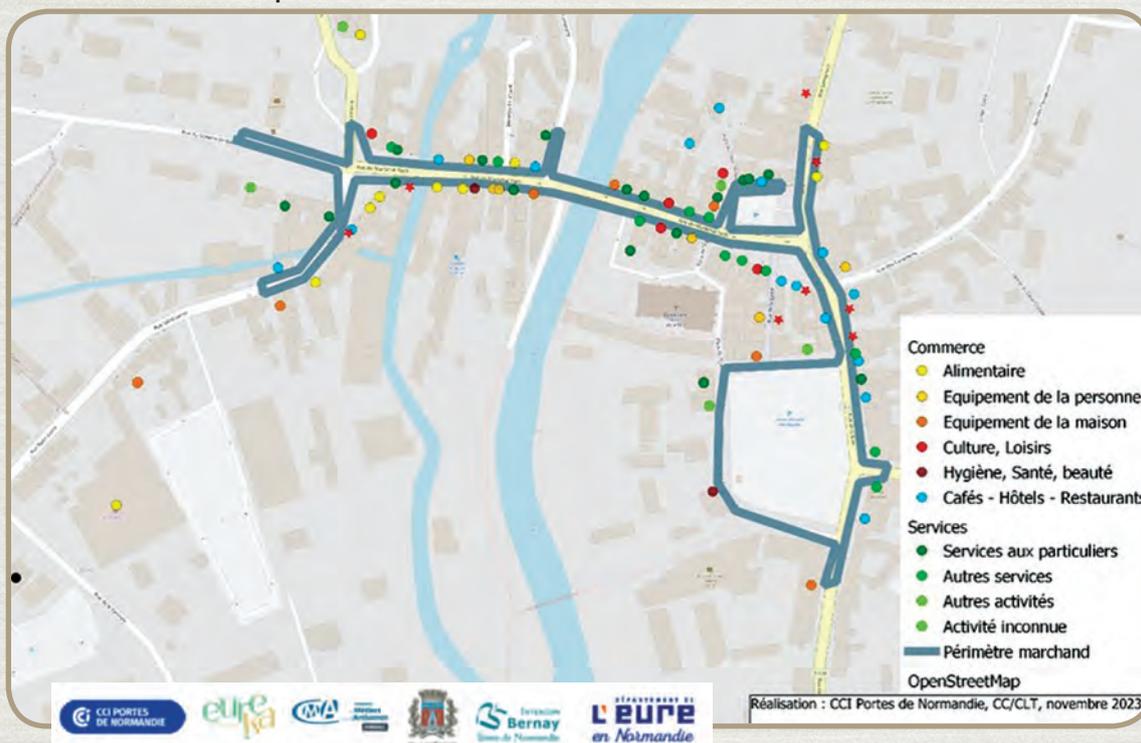
Lauréate du dispositif "Petites villes de demain", la ville de Brionne poursuit son action dans un travail partenarial avec la Chambre de Commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Conseil départemental de l'Eure, le manager de commerce en lien avec l'IBTN et le dispositif PVD, et Eurêka à travers une démarche de diagnostic pour déterminer un plan d'actions visant à développer l'attractivité commerciale à Brionne.

En termes de méthode, il a été établi un premier diagnostic à partir des données des partenaires, complété par une analyse des questionnaires adressés aux commerçants, aux consommateurs et aux habitants. Cette analyse a fait l'objet de plusieurs temps de concertation, notamment avec les commerçants, afin de déterminer les axes stratégiques et un plan d'actions partagé pour contribuer à l'attractivité commerciale de Brionne.



- Atelier de concertation avec les commerçants : présentation du diagnostic par la CCI, la CMA, le Département de l'Eure, l'IBTN et la ville de Brionne, suivi d'ateliers pour élaborer le plan d'actions.

### Un périmètre marchand de 81 CASES COMMERCIALES



Dans ce cadre, il est adopté au Conseil municipal lors de sa séance le 26 septembre 2024 la stratégie d'attractivité commerciale de Brionne selon les axes suivants :

- LUTTER CONTRE LA VACANCE DES LOCAUX ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX USAGES
- IMPLANter DE NOUVEAUX COMMERCES EN CENTRE-BOURG
- ACCOMPAGNER LES DÉVELOPPEMENTS ET MUTATIONS DES COMMERCES EXISTANTS
- MATÉRIALISER LA BOUCLE MARCHANDE
- PROPOSER UN MARKETING CLIENT DE COMMERCE CENTRE-BOURG
- PILOTER L'ANIMATION DE CENTRE-BOURG ET METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS

Ces axes stratégiques sont déclinés à travers des objectifs opérationnels définissant un plan d'actions à mettre en œuvre sur la période 2024 - 2027.

- Conférence de presse, dans l'ordre de gauche à droite Sébastien Lerat, élu CMA, Louis Choain, 3<sup>ème</sup> VP délégué au développement économique et à l'attractivité du territoire de l'IBTN, Myriam Duteil, VP au Conseil Départemental et conseillère départementale du canton de Brionne, Valéry Beuriot, Maire de Brionne, Président CCI et Christophe Harel, Président de l'Union commerciale ABCD (Association Brionne Commerce et Développement)



## DIFFÉRENTES MESURES ONT ÉTÉ PRISES AU FIL DES ANNÉES PAR LA VILLE DE BRIONNE POUR CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE :

- Déjà en 2011, la commune définissait et fixait par délibération le 17 janvier le **périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité**, permettant de maintenir les cases commerciales.
- En 2016, opération avec l'État au titre du **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces**, permettant de mobiliser des fonds pour animer le centre-ville et réaliser des travaux d'amélioration des commerces.
- **Les travaux de réhabilitation du centre-ville en différentes phases depuis 2013 à aujourd'hui** : la rue Foch et la place de l'église, la place Chevalier Herluin, la place Frémont des Essarts et la ruelle Saint-Nicolas et l'année dernière la rue de Campigny et l'impasse Fruchard, les études de réhabilitation de la promenade de la Risle seront menées en 2025.
- En 2020, la ville de Brionne est lauréate du dispositif "**Petites villes de demain**" dans une candidature commune avec l'IBTN et les communes de Bernay, Beaumont, Broglie et Mesnil-en-Ouche et s'inscrit dans une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) permettant de disposer de différentes mesures pour soutenir les territoires. Avec, par exemple, la création du poste de **manager de commerce**.

- En 2022, il a été instauré la **taxe sur les friches commerciales (TFC)** avec une prise d'effet en 2023. Cette taxe est instituée pour lutter contre le phénomène de rétention foncière, pour maîtriser les loyers trop importants du centre-ville et ainsi permettre leur remise sur le marché.
- En septembre 2024, dans le cadre des FRR, le Conseil municipal a décidé l'**exonération de la taxe foncière part communale** pour soutenir localement la création ou la reprise d'entreprises. L'intercommunalité en a fait de même ainsi que pour la CFE. Ces mesures prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ce dispositif permet une exonération de la TFPB en faveur des entreprises créées ou reprises à partir de 2025 comptant moins de 11 salariés. Cette mesure est prévue pour les 8 prochaines années avec une exonération dégressive, selon les modalités suivantes :

- ✓ 100 % les cinq premières années,
- ✓ 75% la sixième année,
- ✓ 50 % la septième année et,
- ✓ 25 % la 8<sup>ème</sup> année.

## ÉCONOMIE LOCALE : UNE VRAIE DYNAMIQUE

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et février 2025, il est recensé par l'Agence Nationale des Collectivités Territoriales, 277 ouvertures d'activités à Brionne (entreprises individuelles, SARL, associations, sociétés civiles...) contre 184 fermetures sur la même période, soit **93 activités supplémentaires, marquant une réelle dynamique**.

## UN PLAN D'ACTION DÉJÀ ENGAGÉ :

- **La création d'une boutique éphémère / test "Le Pressoir"**  
Inauguration en novembre 2024 avec l'association Bout'coco, un collectif de plus d'une trentaine d'artisans locaux qui ont occupé le lieu durant 2 mois. Ravis, ils reviennent en mai et pour les fêtes de fin d'année cette année. Ce lieu est ouvert aux nouveaux porteurs de projet, pour valoriser leur savoir-faire et leur permettre de tester leur activité. La commune a choisi de faciliter leur implantation par la mise à disposition d'un local communal avec un loyer modéré.
- **Atelier les clés du développement : accompagnement et aide, animé par la CCI et la CMA**  
Cet atelier à destination des commerçants et artisans visait à faire connaître les différents dispositifs et mesures à leur disposition et les accompagner dans le pilotage au quotidien de leur entreprise et également soutenir leurs projets. Des séances de formations collectives pourront être organisées en fonction des besoins des commerçants et artisans.





## CRÉER UNE IDENTITÉ VISUELLE, UNE SIGNALÉTIQUE

Entretien avec Christophe Harel, président de l'union commerciale ABCD

*"Se donner de l'ambition pour développer notre ville.*

*C'est ce nous faisons avec l'organisation de la quinzaine commerciale depuis plusieurs années. L'année dernière, la quinzaine a été une réelle réussite avec notamment le marché nocturne où plusieurs camelots sont repartis sans marchandise, ils ont tout vendu et les commerçants ont fait un très bon chiffre. Pour réussir un tel évènement, les bénévoles se sont engagés sans compter, tout le monde a donné de sa personne, bien au-delà, les décorations en centre-ville, les illuminations, les animations (marché nocturne, feu d'artifice, train...)*

*Il faut poursuivre le travail engagé, qui va dans le bon sens. A mon sens, l'une des priorités est de renforcer la visibilité du centre-ville pour que les personnes de l'extérieur, qui ne connaissent pas Brionne, viennent s'y arrêter, consommer. Le développement touristique est l'un des leviers de l'attractivité de Brionne, il faut poursuivre le développement de la base de loisirs et faciliter sa connexion au centre-ville en développant les mobilités douces. L'un des objectifs serait d'encourager davantage les déplacements à pied afin d'inviter les clients à cheminer dans le centre-ville.*

*Un groupe de travail va être lancé avec la mairie pour imaginer différentes solutions d'aménagement urbain, de type totem, arche,... permettant de donner une meilleure visibilité et créer une identité du centre-ville."*

## CRÉER UNE BOUCLE COMMERCIALE EN LIEN AVEC LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE FRICHE SIM ET L'EXTENSION D'INTERMARCHÉ.

Discussion avec Bruno Anselme, gérant d'Intermarché Brionne

*"A Brionne, le chiffre d'affaires au mètre carré est élevé, c'est un signe que l'entreprise est bien portante. Donc, à un moment, se pose la question de partir ou de s'étendre pour se développer. Nous avons choisi de rester car nous croyons en la ville. Au début, ce projet n'était pas simple et semé d'embûches. J'avais la volonté, mais au départ aucune possibilité foncière notamment. Il a fallu relever les différents défis : les Gilets jaunes, le projet d'implantation d'un Lidl, le COVID, la guerre en Ukraine... J'ai saisi la Commission nationale d'aménagement commercial concernant le projet d'implantation d'un Lidl au carrefour de Malbrouk en 2019.*

*Valéry Beuriot, maire de la commune, m'a soutenu en s'opposant officiellement à ce projet qui était une vraie pompe à vider le centre-ville de Brionne. Nous nous sommes mis en lien, fédérés pour défendre le commerce de proximité et nous avons réussi. Puis, avec l'ORT, la mairie m'a contacté pour m'informer des simplifications d'instruction du permis de construire. Une vraie aventure humaine et morale. A présent, le projet est sur les rails. Intermarché est connecté au centre-ville. Le projet d'extension de la surface commerciale s'est toujours inscrit dans les orientations stratégiques de la commune en intégrant notamment la trame verte et bleue, les axes de circulation et de développement.*

*En parallèle, la Ville a acheté la friche SIM et souhaite l'aménager en lien avec Intermarché pour compléter et finaliser la boucle commerciale. Le projet a été construit avec cette vision partagée avec la municipalité de contribuer à l'attractivité du centre-ville."*



● Le parking d'Intermarché offre 200 stationnements et propose des services 24h/24. Le parking des services, un projet qui s'inscrit dans la modernité avec le développement du e-commerce : les lockers (boîtes à retrait), la laverie, la station-service...

Le parking côté braderie sera entièrement réaménagé avec des stationnements en épi et un sens de circulation, des places avec bornes électriques dont une PMR seront installées. Des panneaux photovoltaïques couvrent les arches et permettent un apport d'énergie et la toiture est végétalisée.

**LES PROCHAINES ÉTAPES : 19 mars :** ouverture des arches et entrée des clients par la nouvelle entrée. **En 5 phases jusqu'au début juillet :** réaménagement intérieur complet par zone de 300 mètres, remplacement de tout le mobilier, les vitrines, les caisses : tout sera neuf ●





## PLAN DE FLEURISSEMENT PROGRAMMATION 2025

Le fleurissement joue un rôle important dans l'amélioration du cadre de vie et le sentiment de bien-être des habitants. Les objectifs de 2025 pour le service environnement de la ville de Brionne sont clairs : embellir les espaces publics de la commune, tout en rationalisant les pratiques d'entretien et minimiser les coûts pour notre collectivité.

Ainsi dans un souci d'économie d'eau et de démarche durable, 50 jardinières et une colonne de fleurs gourmandes en arrosage ont été supprimées. Ces quelques suppressions n'affectent en rien la qualité de fleurissement de notre commune, bien au contraire. Pour preuve, les fleurs annuelles en bacs sont remplacées par de nouveaux massifs de vivaces plus pérennes, plus volumineux, plus colorés, plus économes en eau et en temps d'entretien car nécessitant moins de plantations. Une fois mise en place, la plante vivace se développe et reste sur ses massifs, permettant aussi selon les espèces la multiplication d'autres espèces (exemples : les aménagements des deux massifs de la vallée en 2024 et ceux de la rue de Campigny) A l'automne, afin de souligner l'entrée de la ville de Brionne sur un axe de circulation important, un chantier de fleurissement sera mis en place au rond-point de la lune.

L'objectif est double : embellir un point d'entrée de notre commune mais aussi donner envie aux conducteurs d'entrer dans le centre-ville ●



## INAUGURATION DU SQUARE DE LINDLAR

Les travaux d'aménagement sur l'emplacement de l'ancien Café des Sports, place Frémont des Essarts, sont terminés. Place maintenant à son inauguration. Et c'est en l'honneur de nos amis allemands de Lindlar, ville jumelée avec Brionne, que ce nouvel espace sera baptisé Square de LINDLAR.

Nous profiterons de la venue d'une délégation de Lindlarers à Brionne le week-end de l'Ascension pour procéder à son inauguration ●



## CIMETIÈRE

2024 fut l'année de la finalisation de la végétalisation du cimetière, chantier d'ampleur réalisé par les services techniques. Dans la continuité de cet aménagement, l'année 2025 sera une nouvelle étape dans son embellissement, en effet l'ensemble des pieds de murs (en bas du site) ainsi que le cheminement de la dernière allée seront aménagés avec un fleurissement champêtre sur 3 années. Ceci dans le but de contribuer à la biodiversité et la continuité écologique au travers de fleurs mellifères et minimiser les temps d'entretien ●

## BASE DE LOISIRS.

Durant la saison 2024, les arbres malades et dangereux (au vu de la préconisation de l'Office National des Forêts) ont été abattus. Cette mesure a permis de sécuriser la base. Dans un souci de développement durable et d'économie, un contrat a été passé avec la société "Ronarch Bois" de Montreuil l'Argillé. Cette société transforme les arbres abattus en plaquettes de bois qui ont alimenté des chaufferies équipées de chaudières spécifiques. Ceci a permis de diminuer les coûts de cette prestation via la réutilisation de la matière première, cercle vertueux. Bien évidemment, dès le premier semestre 2025, les équipes des services techniques communaux vont replanter des arbres sur la base de loisirs.

Ce premier semestre sera aussi consacré à la mise en place de 900 m<sup>2</sup> de prairie fleurie sur la base de loisirs. En effet, suite à l'apparition dans ces prairies d'espèces végétales invasives, il y a quelques années, nous avons été obligés de les labourer afin d'éradiquer cette présence. Cette année, les nombreux promeneurs de la base pourront de nouveau bénéficier de ces larges prairies de fleurs colorées. Enfin, il est à noter que l'espace du pumtrack sera également fleuri cette année ●





## DEUX PARCELLES LIBRES AUX JARDINS FAMILIAUX

Si vous êtes Brionnais et que le travail de la terre vous intéresse, ces parcelles de 150 m<sup>2</sup> équipées d'une cabane de jardin et d'un récupérateur d'eau sont louées au tarif de 20 € par an. Et si vous voulez partager votre parcelle avec votre famille ou des amis pour exploiter au mieux vos 150 m<sup>2</sup>, pas de problème ●

Pour vous porter candidat-e-s,  
contactez le CCAS de Brionne  
02 32 47 32 26 / [ccas.mairie-brionne@wanadoo.fr](mailto:ccas.mairie-brionne@wanadoo.fr)



## BONS de PRINTEMPS

### LES BONS DE PRINTEMPS

Tous les ans, le CCAS offre un bon de printemps d'une valeur de 32 €. Pour bénéficier de ces bons, vous devez avoir 65 ans, ne pas être imposable sur le revenu et être inscrit auprès du CCAS.

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter le CCAS au 02 32 47 36 26

## UN NOUVEAU VISAGE AU VOLANT DU MINIBUS DE BRIONNE !

Luc Bègue prend le relais pour assurer les trajets réguliers.

Un service essentiel pour faciliter vos déplacements en ville. Retrouvez les horaires et le parcours détaillé ci-dessous !

### MARDI

- 9h00 Boulevard de la République
- 9h10 La Quéronnière
- 9h30 La Vallée
- 9h45 arrivée au supermarché ou autres commerçants
- Retour 10h45

### MERCREDI

- 9h00 La Quéronnière
- 9h10 Boulevard de la République
- 9h30 La Vallée
- 9h45 arrivée au supermarché ou autre commerçant
- Retour 10h45

### JEUDI

- 9h00 Feuguerolles
- 9h10 Boulevard de la République
- 9h20 La Quéronnière
- 9h30 La Vallée
- 9h45 arrivée au supermarché ou autres commerçants
- Retour 10h45

Une navette de mini-bus gratuite est organisée à destination des personnes âgées de plus de 60 ans dans les différents quartiers de Brionne. Elle peut être utilisée sur inscription uniquement auprès de la mairie en appelant le numéro suivant : **02 32 47 32 20** ●

### VENREDI

- 9h10 La Quéronnière
- 9h30 La Vallée
- 9h45 arrivée au supermarché ou autres commerçants
- Retour 10h45
- départ 13h pour la tournée du club des abeilles
- 14h tournée La Vallée et 15h retour
- 17h00 retour club des abeilles

### DIMANCHE

- 9h00 Boulevard de la République
- 9h10 La Quéronnière
- 9h30 La Vallée
- 9h40 Les Fontaines
- 9h45 arrivée au marché
- retour 10h45



## NOUVEAUTÉ

Pour plus de proximité, MonLogement27 tient dorénavant des permanences à l'espace Taurin de Brionne tous les 1<sup>er</sup> lundis de chaque mois de 9h à 11h ●

## LE CCAS MAINTIEN SES ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES FAMILLES, DU 3<sup>ème</sup> ÂGE ET DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

70% du budget est consacré aux actions et projets à destination de tous les publics sans conditions de revenu. Il faut préciser également que les 2/3 du budget financent des actions à destination des aînés.

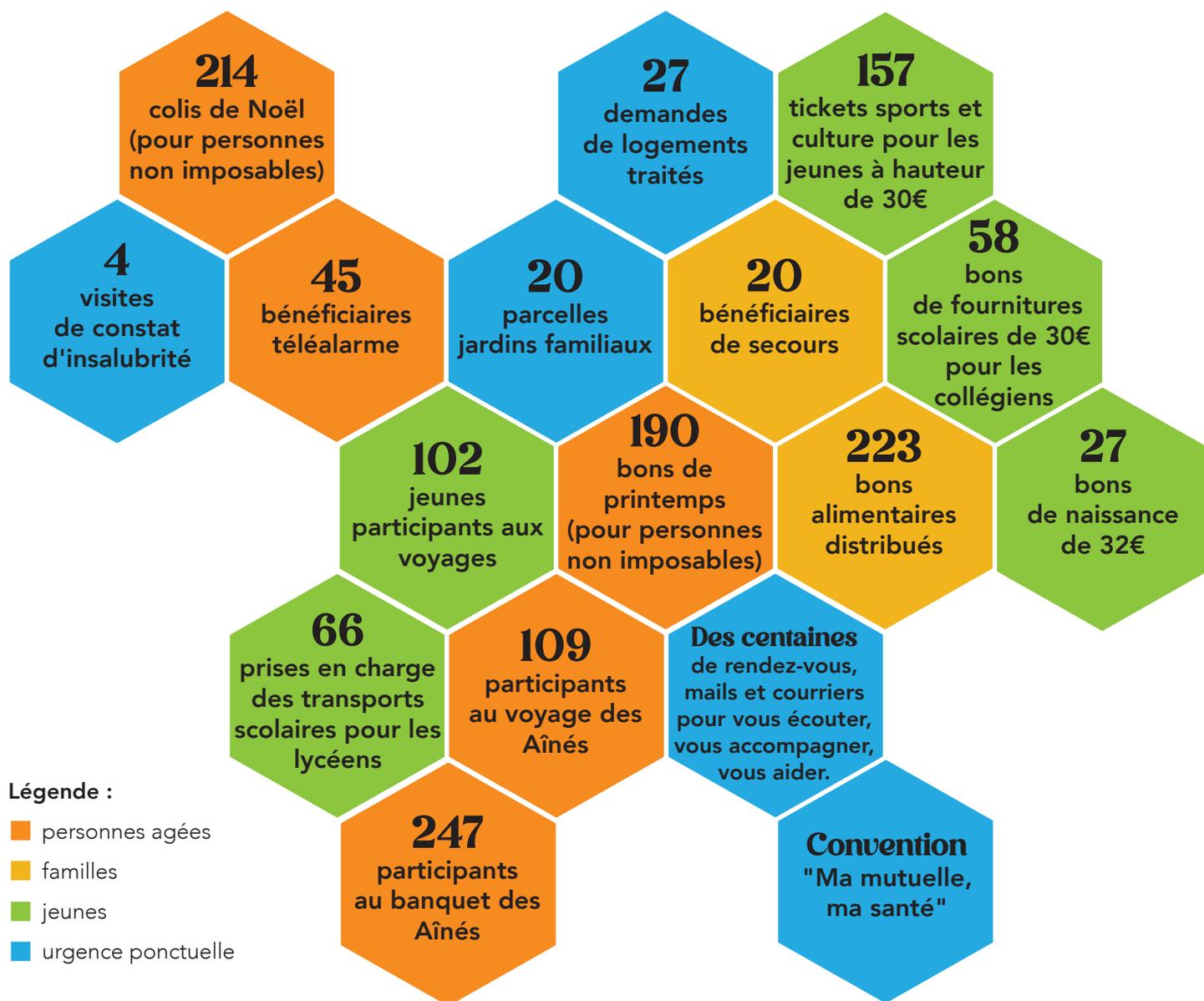
Ces chiffres en hausse démontrent une progression du nombre de bénéficiaires et/ou participants dans un contexte de vieillissement de la population qui a été souligné par l'analyse des besoins sociaux. Aussi, la participation de la commune pour le dispositif "présence verte" est en progression avec davantage de bénéficiaires que l'année

précédente. La journée de sortie des aînés a rencontré un vif succès tout comme le banquet a profité à 247 convives contre 222 l'année dernière.

En revanche, il est observé une baisse des bons alimentaires. Pour leur attribution, un nouveau mode de calcul a été mis en place ainsi qu'une limitation à 3 bons maximum par an. Les tickets sport sont légèrement en baisse ainsi que les cadhoc dédiés aux fournitures scolaires.

D'une manière générale, les aides ont augmenté avec une accentuation particulière des aides sans conditions de revenu.

### BILAN 2024 - Le CCAS, un outil au service de tous :



De plus, dans un objectif de développement d'actions à destination des séniors, et de manifestations de prévention et d'information et ce en partenariat, il est proposé pour 2025, l'organisation :

- d'ateliers "danse" ou "activités physiques adaptées" en partenariat avec l'ASEPT (Association santé éducation et prévention sur les territoires),
- d'ateliers "mémoire tonique" avec conférence en partenariat avec l'ASEPT,
- d'ateliers "bien-être dans mon assiette" en partenariat avec le groupe SOS – les insatiables,
- d'ateliers numériques en partenariat avec Neosilver,
- d'ateliers musicaux en partenariat avec Movadom ●

**Pascal MADELAINÉ,**  
Adjoint au Maire en charge  
des sports et de la base de Loisirs.



## BRIONNE ACCUEILLE...

### ...UNE MANCHE DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE 3 SLALOM

La base de loisirs et le canoë kayak club de Brionne ont le plaisir d'accueillir une manche de la coupe de France de slalom Nationale 3 les **12 et 13 avril 2025** sur le nouveau parcours du stade d'eau vive de classe 1 passage 2 ●



### ...LA 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU TRIATHLON TERRES DE NORMANDIE

Cet évènement est devenu un incontournable de la Région. Le triathlon Terres de Normandie c'est :

trois disciplines enchaînées pour trois fois plus de plaisir sportif !  
Alors rendez-vous le **1<sup>er</sup> juin** ! ●

**BRIONNE  
TERRE  
DE  
SPORT**

### ...UNE ÉTAPE DU TOUR DE L'EUROPE JUNIORS

La 38<sup>ème</sup> édition du Tour de L'Eure Juniors se déroulera du **7 au 9 juin 2025**. L'épreuve est réservée aux coureurs juniors – U19 et est inscrite au calendrier National Junior de la fédération Française de Cyclisme. Cette année, une des étapes se déroulera à Brionne. 140 coureurs de 28 équipes rallieront Brionne à Conches-en-Ouche, soit 119 km ●



### INAUGURATION : SAMEDI 12 AVRIL

Suite aux travaux de restauration de la continuité écologique de la Risle et la remise en eau du bras droit, c'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que le nouveau parcours de canoë kayak "le parc d'eau vive" sera inauguré le samedi 12 avril ●



### PORTES OUVERTES : SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL

Tennis Club  
de Brionne ●



## REJOIGNEZ LA TRUITE RISLOISE : VIVEZ LA PÊCHE AUTREMENT À BRIONNE !

Vous cherchez une activité qui allie détente, nature et convivialité ? La Truite Risloise vous invite à découvrir les plaisirs de la pêche à Brionne, le long des 7 km de parcours de la Risle. Que vous soyez débutant ou passionné, petit ou grand, venez partager des moments inoubliables au cœur de notre belle région !

Avec des parcours variés et soigneusement entretenus, la pêche à Brionne est accessible à tous. Pour obtenir votre permis, rendez-vous au Stadium à Brionne, chez Mumu à Pont-Authou, ou directement en ligne sur [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr). Rejoignez-nous et profitez d'un cadre idyllique pour pratiquer votre passion ou la découvrir, tout en vous ressourçant au contact de la nature.

À La Truite Risloise, nous avons à cœur de préserver notre environnement. Grâce à des actions concrètes comme l'entretien des berges en collaboration avec la commune et la promotion d'une pêche responsable et durable, nous œuvrons pour un cadre préservé. L'esprit de communauté est au cœur de notre association : nous organisons régulièrement des casse-croûte pour entretenir les bordures et partager des moments conviviaux entre pêcheurs, notamment lors des lâchers de poissons. Entraide et partage sont nos maîtres-mots, pour que chaque sortie de pêche soit un plaisir !

Ensemble,  
faisons vivre la pêche à Brionne,  
dans le respect de la nature  
et le plaisir du partage !



### PRÉSENTATION

- > 6.9 km de parcours en 1<sup>ère</sup> catégorie sur la Risle
- > Étang de 21 ha en 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole
- > Étang de 1 ha classé en eau close
- > Page [f](#) La Truite Risloise

### POINTS CLÉS DE LA RÉGLEMENTATION

- > Pêche de la carpe de nuit interdite sur les étangs
- > No Kill pour la truite fario sur l'ensemble des parcours de l'AAPPMA (arrêté préfectoral) sauf sur le bras secondaire du Mordoux. Remise à l'eau du poisson vivant avec précaution obligatoire.
- > Pêche à la bouillette interdite dans le grand étang de la base de loisirs

### PARCOURS SPÉCIALISÉS

Parcours loisir > 0.8km • option

Truite de la Risle

Parcours de la Risle et étangs de Brionne

**PARCOURS LOISIR** avec supplément  
Les Essarts 0.8 km

Parcours nécessitant l'achat d'un supplément

Parcours de pêche

Suite à la démission de l'ancien bureau, que l'association tient à remercier pour son engagement et son travail passionné, La Truite Risloise ouvre un nouveau chapitre sous la présidence d'Alain Portais.

Avec cette transition, l'association affiche une volonté de dynamisme et de renouveau, portée par de nombreux projets dont le retour d'une session float tube à la base de loisirs de Brionne. Si le changement est au rendez-vous, l'ADN de l'association reste intact. Le nouveau bureau entend préserver les activités phares, comme les ateliers pêche et nature, animés par Pascal. Ce dernier espère d'ailleurs trouver son "padawan", un successeur désireux de transmettre aux jeunes Brionnais les joies de la pêche. Avec cette nouvelle équipe, La Truite Risloise poursuit sa mission : allier passion, transmission et respect de la nature. Rejoignez-nous et participez à cette belle aventure ! Pour plus d'informations ou pour nous rejoindre, contactez-nous à la [truite.risloise@gmail.com](mailto:truite.risloise@gmail.com) ●

## SPÉCIALES NOËL...



### MARCHÉ DE NOËL DU COMITÉ DES FÊTES

7 & 8 décembre

35 exposants locaux pour des idées cadeaux

### SPECTACLE POUR LES ÉCOLES

11 décembre

Rires, chansons et bonbons à gogo



### NOËL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

13 décembre

Magie et ateliers pour les familles



### LA NOCTURNE D'ABCD

13 décembre

Feu d'artifice pour le début de la quinzaine commerciale



## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

18 décembre

Les anciens aussi ont vu passer le Père-Noël du CCAS



## NOËL DANS LES ÉCOLES

20 décembre

Distribution de câlins, de chocolats et défilé en centre-ville



## STRUCTURES GONFLABLES

Du 27 au 30 décembre

Elles ont réuni 1200 personnes dont environ 800 enfants, accueillies par les élus mobilisés et les associations "la Mel'Rose" et "les Petites Fripouilles".



## LE PETIT TRAIN D'ABCD

Du 30 au 31 décembre

Christophe Harel, président d'ABCD, a fait voyager les Brionnais à bord du petit train à l'occasion de la quinzaine commerciale de fin d'année.



## RETOUR EN IMAGES...

### NUIT DE LA LECTURE

25 janvier

120 adultes et enfants ont participé à ce moment de culture ludique



### SALON DE LA PHOTO

1<sup>er</sup> et 2 février

Une 7<sup>ème</sup> édition réussie avec 300 photos exposées par 40 photographes



### CONFÉRENCE DE LOÏC ET LOU, LES CHARPENTERS DE NOTRE DAME DE PARIS

6 février

Une centaine de personnes ont apprécié leur chaleureuse passion de leur travail du bois que ce soit pour Notre Dame ou pour le manoir d'Agnès Sorel



### SOIRÉE PYJAMA

28 février

Plus de 120 enfants ont envahi la jungle de la médiathèque



### LE CIRQUE DE PERGAUD

28 février

Une représentation circassienne des élèves dans le gymnase



### CONTINUONS ENSEMBLE POUR BRIONNE

A l'approche des élections municipales, les appétits s'aiguisent et les oppositions tentent d'exister en rivalisant de propos démagogiques. Des propositions concrètes ? Aucune. Du côté de Martine Goetheyn, les mêmes propos outranciers depuis dix ans contre le maire et son équipe, les mêmes mensonges sur une prétendue faillite de la commune, et les mêmes réponses vagues sur ses choix de gestion. Tant pis si les chiffres la démentent obstinément. Il y a longtemps que le ridicule ne tue plus. Et il y a Cédric Lejeune. Le parcours de l'opportuniste donne le vertige. Membre de la majorité depuis 2020, il choisit de la quitter en juin, trahissant la confiance du maire, qui lui avait notamment confié les rênes du comité des fêtes. Début 2024, il adhère en cachette à Horizons et discute municipales avec Romain Ronciaux et Myriam Duteil. En vain. Il s'encarte alors au RN pour surfer sur la bonne vague du parti d'extrême-droite aux élections européennes et législatives. Il s'affiche avec le député Houssin et se déclare candidat avec MM. Abbas et Leblant. Mais patatras ! Quelques semaines plus tard, c'est le divorce. Ses anciens amis se désolidarisent de lui, le trouvant trop agressif et... opportuniste. Ne cherchez pas chez M. Lejeune de colonne vertébrale, ou des valeurs, il n'en a pas. Sa seule boussole, c'est son ambition dévorante et ses intérêts personnels. Ce spectacle électoral ne fait malheureusement que débiter.

### LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

Suite au débat d'orientation budgétaire, nous avons constaté malheureusement comme à son habitude, un manque de projets clairs, notre ville étant en déficit ! L'épargne nette est négative soit -185 000€ ! La dégradation financière de Brionne se poursuit. Des études à n'en plus finir, des frais de personnel en hausse + 190 000€, une dette de plus de 4.4 millions d'euros, une annuité de 750 000€ dont 125 000€ d'intérêts et le maire envisage un nouvel emprunt de 350 000€ en 2025 !

Malgré les effets d'annonces du maire, la ville se voit contrainte d'attendre des investisseurs dans l'espoir de pouvoir réaliser les projets sur la friche SIM, rue St Denis dont la résidence pour séniors, la crèche, etc... Mais en attendant, il ne se passera rien.

De plus Monsieur Beuriot refuse des projets subventionnés par le département comme le passage de la voie verte par la base de loisirs ! refuse d'embaucher plus de policiers pour plus de sécurité (rixes entre jeunes délinquants, dégradations etc.), omet de nous dire qu'il y aura de petits immeubles aux Hauts de Callouet, ...

Et puis après la poursuite du gazage des pigeons, une ligne rouge a été franchie lors du massacre des oies à la base de loisirs .

Quels beaux messages envoyés à notre jeunesse, lorsque l'on parle d'écologie.

La meilleure solution pour redonner de l'attractivité à Brionne : Que Monsieur Beuriot prépare son départ.

Contact : goetheynmartine@gmail.com

*Les propos tenus sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.*

Le 24 juin, j'ai quitté la majorité municipale de M. Beuriot après de nombreux désaccords pendant les municipalités, alors que je tentais de remonter vos attentes. Aujourd'hui, j'ai enfin la possibilité de m'exprimer dans ce Brionnais où je tiens à réaffirmer mon engagement total. Cet engagement, guidé par le bon sens et la proximité, a un objectif clair : remettre Brionne en action. Il est temps d'apporter un souffle nouveau. Avec mon équipe, nous agissons avec pragmatisme et ambition pour vous, Brionnaises et Brionnais. Vos attentes sont claires : sécurité, santé, attractivité commerciale et industrielle, éducation, cadre de vie... autant de sujets essentiels qui méritent des choix audacieux et une vision à long terme. Notre paysage politique a besoin de renouveau, d'une gouvernance plus transparente, réactive et tournée vers l'avenir. Brionne ne doit plus subir l'inertie mais retrouver sa vitalité et sa place. Je suis à votre entière disposition, à l'écoute de chacun, et je porterai vos préoccupations avec force et détermination. Ensemble, redonnons à Brionne l'élan qu'elle mérite !  
Cédric Lejeune  
06 29 23 59 94



### DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



**39** ————— **45**  
**COMMÉMORATION  
DE LA VICTOIRE  
8 MAI 1945**

**80 ans**  
1945 - 2025

**Le Bout de Foche**

**Jeudi 8 mai 2025**

11h15 : rassemblement place Lorraine et défilé jusqu'au monument aux Morts  
11h45 : allocutions et dépôt de gerbes suivi du vin d'honneur parc de Lorraine  
12h30 : repas guinguette parc de Lorraine avec le Petit Pont et le Big Band de Philippe Crestée hommage à Glenn Miller et sa musique des années 40  
Réservations et renseignements à la mairie

**Le Petit Pont**  
BRIONNE  
38 rue du Maréchal Foch

Philippe Crestée  
big band

